

APPEL A PROJETS DE RECHERCHE-ACTION SUR LE THEME DE L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE AU MOYEN- ORIENT ET EN AFRIQUE DU NORD

DANS LE CADRE DU PROGRAMME ADAPT ACTION

**ADAPT
ACTION**

UN PROGRAMME



Cofinancé par
l'Union européenne

POUR L'AGENCE FRANÇAISE DE DEVELOPPEMENT

REPONSES AUX DEMANDES DE CLARIFICATION
(VERSION MISE A JOUR AU 30/06/2026)

Question 1

Madame, Monsieur, J'espère que vous allez bien. Je souhaiterais obtenir des précisions concernant l'éligibilité à l'appel à projets de recherche sur l'adaptation dans la région méditerranéenne (eau, agriculture et sécurité alimentaire, zones côtières, zones de conflit). J'envisage de postuler sous l'égide de l'Université de Brescia en tant qu'institution chef de file. Notre proposition de recherche porte sur la Jordanie, et notre institution possède une longue expérience du contexte jordanien, qui s'est traduite par plusieurs publications et collaborations dans ce pays. Nous travaillerons en étroite collaboration avec un partenaire jordanien local, enregistré en tant qu'ONG, qui soutiendra la mise en œuvre des activités de recherche sur le terrain. Pourriez-vous m'indiquer si cette configuration serait éligible au regard des exigences de l'appel ? Je vous serais très reconnaissant de bien vouloir me conseiller. Cordialement,

L'appel précise que les projets doivent être mis en œuvre par un institut de recherche ou un consortium répondant aux deux critères suivants : (i) une université ou un centre de recherche national issu d'au moins l'un des huit pays AdaptAction de la région ; (ii) une université, un centre de recherche ou un chercheur disposant de références internationales avérées (publication de premier plan, participation à l'un des groupes du GIEC, etc.). À ce titre, une ONG peut répondre aux critères de l'appel à projets à condition qu'elle mène des activités de recherche et qu'elle dispose d'un historique de publications (articles de recherche, etc.).

Question 2

Madame, Monsieur, nous examinons actuellement la possibilité de soumettre un projet en réponse à votre appel à projets de recherche sur l'adaptation dans la région méditerranéenne dans le cadre du programme AdaptAction. À ce stade, nous sommes en cours de constitution d'un consortium et souhaitons nous assurer de notre éligibilité avant d'aller plus loin dans la démarche. Dans les critères d'éligibilité, il est indiqué que le projet devra être porté par un institut de recherche ou un consortium répondant aux deux critères suivants : (i) une université ou un centre de recherche national d'au moins l'un des huit pays d'intervention d'AdaptAction dans la région ; (ii) une université, un centre de recherche ou un chercheur présentant des références internationales avérées. Pourriez-vous nous préciser si ces deux critères doivent être remplis simultanément par le porteur ou le consortium, ou si la satisfaction de l'un d'entre eux suffit pour être éligible ? Merci d'avance pour votre réponse ! Nous restons à votre disposition si besoin. Cordialement,

Bonjour, merci pour votre message. La satisfaction des deux critères est bien requise. Toutefois, elle peut être remplie par une seule et même institution, ou par plusieurs institutions.

Question 3

Cher secrétariat de l'appel AdaptAction, J'espère que vous vous portez bien. Je souhaiterais obtenir des précisions concernant l'éligibilité dans le cadre de l'appel à projets de recherche sur l'adaptation au changement climatique dans la région méditerranéenne. Un consortium dirigé par une université éligible de la région méditerranéenne (par exemple, une université basée en Égypte) serait-il autorisé

à inclure un partenaire de recherche international tel que l'Institut pour l'environnement et la sécurité humaine de l'Université des Nations Unies (UNU-EHS), en Allemagne ? Si oui, y a-t-il des restrictions ou des exigences spécifiques concernant le rôle des partenaires de recherche internationaux au sein du consortium ? Merci beaucoup pour vos conseils. Cordialement,

Merci de votre intérêt. Oui, cette configuration est éligible et il n'y a pas de restriction spécifique concernant le rôle des partenaires de recherche internationaux tant qu'un partenaire local ou national est également associé.

Question 4

Chère équipe de recherche AdaptAction, J'espère que vous vous portez bien. J'ai récemment pris connaissance de l'appel à projets de recherche appliquée AdaptAction et l'ai trouvé très pertinent par rapport à mes intérêts de recherche actuels, notamment en ce qui concerne le changement climatique, la mobilité humaine, l'insécurité hydrique et la résilience dans la région du Levant. Je suis très intéressé par la préparation d'une proposition et j'apprécierais grandement quelques éclaircissements concernant les critères d'éligibilité et les exigences relatives au consortium. En tant que chercheur individuel, je ne sais pas exactement quelle est la manière la plus appropriée de postuler. Je vous serais reconnaissant de bien vouloir me conseiller sur les points suivants : (i) Une proposition peut-elle être dirigée par un chercheur individuel, en collaboration avec des institutions partenaires dans les pays cibles ? (ii) Serait-il acceptable que je mette en place un consortium impliquant une université ou un institut de recherche syrien en tant que partenaire national principal, tandis que je participerais en tant que chercheur principal ou coordinateur scientifique ? (iii) L'institution coordinatrice doit-elle obligatoirement être située dans l'un des pays cibles, ou une institution européenne peut-elle coordonner le projet à condition que des partenariats solides avec des institutions des pays cibles soient en place ? (iv) Existe-t-il des critères d'éligibilité spécifiques pour les institutions ou les chercheurs syriens dont les candidats devraient avoir connaissance ? Je vous remercie vivement pour votre temps et vos conseils. Je vous serais reconnaissant de bien vouloir m'apporter toute clarification possible et j'espère avoir l'occasion de contribuer à cette importante initiative. Cordialement,

En réponse à vos questions :

(i) Une proposition ne peut pas être dirigée par un chercheur individuel.

(ii) Oui, il est possible de constituer un consortium dans lequel une université ou un institut de recherche syrien serait le partenaire national chef de file, tandis que vous participeriez en tant que chercheur principal ou coordinateur scientifique ; dans ce cas, l'institution syrienne soumettra la proposition sur la plateforme et l'accord de recherche sera signé avec elle.

(iii) Il n'est pas obligatoire que l'institution coordinatrice soit située dans l'un des pays cibles ; une institution européenne peut coordonner le projet à condition que des partenariats solides avec des institutions des pays cibles soient en place.

(iv) Il n'y a pas d'autres critères d'éligibilité spécifiques pour les institutions ou les chercheurs syriens dont les candidats devraient avoir connaissance.

Question 5

Madame, Monsieur, J'aimerais savoir s'il est possible pour une organisation ghanéenne de postuler et de mener le programme au Ghana ? Merci.

Une organisation ghanéenne peut postuler à l'appel à propositions. Toutefois, les activités doivent se concentrer sur un ou plusieurs des pays cibles de la région MENA.

Question 6

Bonjour, j'espère que vous allez bien. Je vous écris pour avoir plus de détails sur le cas de l'Algérie dans cet appel, car il est mentionné dans le texte de l'appel que l'Algérie servira de cas de comparaison et je ne comprends pas exactement ce que cela signifie. Si vous pouviez m'éclairer. Merci d'avance,

L'Algérie ne peut être l'unique terrain d'un projet de recherche. Toutefois, un projet de recherche peut être éligible si au moins deux pays sont étudiés, dont l'un comprend l'Algérie.

Question 7

Bonjour. Une candidature en consortium portant sur l'analyse des vulnérabilités spécifiques des communautés rurales situées le long des itinéraires de grande randonnée, ainsi que sur la co-construction de stratégies locales d'adaptation, pourrait-elle entrer dans le cadre de l'appel à projets ?

Bonjour. La proposition de projet doit s'inscrire dans l'une des quatre thématiques proposées, à savoir : (i) Santé, protection sociale et climat ; (ii) Ressources en eau, systèmes agricoles et sécurité alimentaire ; (iii) Adaptation côtière ; (iv) Climat et conflits.

Question 8

Chère équipe AdaptAction, j'espère que vous vous portez bien. Je vous écris pour obtenir des précisions concernant les exigences de soumission pour l'appel à projets de recherche actuel sur l'adaptation dans la région méditerranéenne. La section 7.1 des Instructions aux soumissionnaires indique que le dossier de candidature doit inclure cinq pièces jointes (lettre d'engagement, note scientifique, présentation du consortium, CV et budget prévisionnel). Cependant, la plateforme de candidature en ligne semble ne proposer qu'un seul champ de téléchargement avec une taille de fichier maximale de 10 Mo. Pourriez-vous bien vouloir confirmer si les candidats doivent regrouper les cinq pièces requises en un seul fichier PDF pour la soumission ? De plus, nous aimerions obtenir des précisions concernant la pièce IV (CV des principaux membres de l'équipe, 5 pages maximum) : la limite de 5 pages s'applique-t-elle collectivement à l'ensemble des CV inclus dans la candidature, ou individuellement à chaque CV ?

À ce sujet, nous vous renvoyons à la FAQ accessible via ce lien <https://emundus.atlassian.net/wiki/spaces/HCW/pages/3977248769/Charger+un+fichier> ainsi qu'au tutoriel vidéo disponible ici : https://www.youtube.com/watch?v=Al_Db0YItQ.

Question 9

Bonjour, intéressé par l'appel à projets sur le thème de l'adaptation au changement climatique en Afrique du Nord et au Moyen-Orient, j'aimerais savoir s'il existe une plateforme ou un autre mécanisme permettant d'entrer en contact avec les instituts de recherche ou les consortiums répondant aux critères d'éligibilité et souhaitant soumissionner. Merci d'avance.

Il n'existe pas de plateforme ou autre mécanisme de mise en relation avec les instituts de recherche ou consortia répondant aux critères d'éligibilité. Chaque candidat élabore sa propre équipe de recherche.

Question 10

L'AFD prévoit-elle d'organiser une séance d'information ou une visioconférence à l'intention des candidats intéressés ?

Aucune séance d'information ni conférence téléphonique n'est prévue pendant la phase d'appel à manifestation d'intérêt. Toutefois, des entretiens seront organisés au mois de juillet pour les candidats présélectionnés ayant soumis une candidature.

Question 11

*Cher département Recherche de l'AFD, Je vous écris pour demander des précisions concernant les critères d'éligibilité. Il semble y avoir une incohérence dans l'annonce : alors que le résumé initial énumère sept pays d'intervention, la description du programme inclut explicitement **la Syrie** parmi les huit pays d'intervention. Pourriez-vous confirmer si les organisations syriennes sont éligibles pour postuler, soit en tant que candidats principaux, soit en tant que partenaires de projet ?*

Les organisations syriennes sont en effet éligibles pour postuler, soit en tant que porteurs de projet, soit en tant que partenaires de projet.

Question 12

Bonjour Madame/Monsieur. J'ai lu avec beaucoup d'intérêt l'appel à projets : « Appel à projets de recherche sur l'adaptation dans la région méditerranéenne » de l'AFD et je me permets de vous contacter pour obtenir certaines précisions. Je travaille actuellement sur des projets de recherche sur le changement climatique menés en collaboration avec une université en France. Dans ce cadre, nous avons développé des modèles testés en France et au Maroc et je pose les questions suivantes : (i) Une université française est-elle éligible au consortium ? ; (ii) Le cas échéant, peut-elle être éligible à un financement ? ; (iii) Les partenaires socio-économiques ont-ils également droit au financement ? Je vous remercie par avance pour votre réponse.

Bonjour, pour répondre à vos questions : (i) Oui, une université française est éligible au consortium ; (ii) elle peut donc être éligible au financement de l'appel à projets de recherche ; (iii) d'autres partenaires peuvent également être éligibles, comme indiqué dans l'appel à projets : des universités ou des centres de recherche des pays d'intervention, une ou plusieurs ONG locales ou internationales, des think-tanks, des bureaux d'études justifiant d'une activité de recherche et de développement, ou des consultants individuels.

Question 13

Je souhaitais savoir si une institution des Nations Unies qui entretient des partenariats solides et de longue date avec des universités et des centres de recherche de la région, en particulier dans les pays cibles du programme, et qui travaille intensivement dans les secteurs cibles du programme AdaptAction, est éligible pour postuler au sein d'un consortium. Dans l'attente de votre réponse concernant cet appel ou d'autres opportunités.

Une institution des Nations Unies est éligible pour postuler au sein d'un consortium à condition que ledit consortium réponde aux exigences de l'appel, c'est-à-dire qu'il comprenne : (i) une université ou un centre de recherche national issu d'au moins l'un des huit pays AdaptAction de la région ; et (ii) une université, un centre de recherche ou un chercheur disposant de références internationales avérées (publication de premier plan, mention dans l'un des groupes du GIEC, etc.).

Question 14

Bonjour, je souhaiterais obtenir une précision concernant l'appel à projets de recherche sur l'adaptation au changement climatique dans la région méditerranéenne. Dans le cadre d'un consortium associant une université d'un pays AdaptAction et une université française partenaire, cette dernière peut-elle recevoir directement une partie du budget du projet (salaires, honoraires, missions, prestations ou autres dépenses éligibles) ? Ou bien le financement est-il exclusivement réservé aux institutions des pays d'intervention du programme ? Je vous remercie par avance pour votre réponse. Cordialement,

Bonjour, oui, une université française peut tout à fait faire partie d'un consortium et recevoir une partie du budget.

Question 15

Bonjour, pour l'appel à projets de recherche-action sur la thématique de l'adaptation au changement climatique en Afrique du Nord et au Moyen-Orient, nous souhaitons demander une précision : le chef de file du Consortium à monter doit-il être impérativement une université ou un centre de recherche ? En vous remerciant de votre réponse. Bien cordialement,

Bonjour, oui il doit impérativement être une université ou un centre de recherche. Une institution peut être qualifiée de centre de recherche quel que soit son statut (entité publique ou privée, à but lucratif ou non), du moment (i) qu'elle mène des activités de recherche et (ii) qu'elle dispose d'un historique de publications (articles de recherche, etc.).

Question 16

Bonjour, je me permets de vous contacter au sujet de l'appel à projets de recherche sur l'adaptation dans la région méditerranéenne (eau, agriculture et sécurité alimentaire, zones côtières, zones de conflits, santé). J'ai un petit doute sur la constitution des consortiums et les critères d'éligibilité (s'appliquent-ils au coordinateur ou au consortium dans sa globalité ?).

- *Le projet doit-il être coordonné obligatoirement par une université ou un centre de recherche de l'un des 8 pays d'AdaptAction (et cette structure doit être en mesure de présenter des références internationales démontrées (publications) ? Si c'est le cas, un institut de recherche français peut-il alors être partenaire et bénéficiaire d'une partie des financements ?*
- *ou bien le projet peut-il être coordonné par une entité de recherche d'un autre pays hors AdaptAction (comme l'IRD dont le siège est en France mais qui œuvre dans les Suds) avec un co-portage d'une ou plusieurs entités de recherche parmi les 8 pays d'AdaptAction (en étant*

conscient que le financement doit aller principalement aux partenaires situés dans les 8 pays d'AdaptAction).

Merci d'avance pour les précisions que vous pourrez m'apporter, Cordialement,

Les critères d'éligibilité s'appliquent au consortium dans sa globalité, en tant que groupement d'institutions. Le projet peut être coordonné par une entité de recherche d'un autre pays hors AdaptAction tels qu'un institut de recherche français en tant que coordinateur et/ou partenaire, du moment que les deux critères d'éligibilité sont bien remplis.

Question 17

Bonjour, Je me permets de vous contacter suite à la parution de l'appel AdaptAction pour savoir si un organisme de recherche français peut être éligible à cet appel, en tant que leader ou membre de l'équipe, ou s'il ne concernait que des entités nationales ? Merci d'avance pour votre retour, Bien Cordialement

Oui, voir supra.

Question 18

Chère équipe AdaptAction, merci d'avoir lancé cet appel à propositions de recherche. Je suis responsable du département Recherche et Projets au sein d'un centre de recherche affilié à une université publique en Jordanie. Nous aimerions obtenir des précisions sur les points suivants :

- 1. Recommanderiez-vous de soumettre une proposition de manière indépendante, ou serait-il plus avantageux de postuler au sein d'un consortium avec des institutions partenaires afin de renforcer la proposition ?*
- 2. Par ailleurs, pourriez-vous nous indiquer le type d'institution partenaire qui serait considéré comme particulièrement solide et complémentaire dans le cadre de cet appel (par exemple, des instituts de recherche internationaux, des universités, des think tanks ou des organisations spécialisées) ?*
- 3. Quel thème recommanderiez-vous de choisir, et lequel considérez-vous comme ayant les meilleures chances de succès dans le cadre de cet appel à projets ?*
- 4. Pourriez-vous préciser si une même institution candidate peut soumettre jusqu'à trois propositions de recherche dans le cadre de cet appel, que ce soit au sein d'un même domaine thématique ou dans différents domaines thématiques ?*

Merci pour vos conseils. Nous attendons votre réponse avec impatience. Cordialement,

Pour répondre à votre question :

1. Vous pouvez soumettre une proposition de manière indépendante ou dans le cadre d'un consortium, à condition que votre institution ou le consortium réponde aux deux critères d'éligibilité suivants : (i) une université ou un centre de recherche national issu d'au moins l'un des huit pays AdaptAction de la région ; (ii) une université, un centre de recherche ou un chercheur disposant de références internationales avérées (publication de premier plan, mention dans l'un des groupes du GIEC, etc.).
2. Nous ne suggérons aucune institution partenaire spécifique.
3. Il appartient au candidat de proposer un thème. Il n'y a pas de hiérarchisation entre les différents thèmes éligibles à l'appel.
4. Oui, le candidat peut soumettre plusieurs propositions. Une seule proposition par institution peut être présélectionnée pour la phase de proposition complète.

Question 19

Madame, Monsieur, dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt concernant des projets de recherche-action pour l'adaptation au changement climatique en Méditerranée (date limite : 3 juillet 2026), nous souhaiterions obtenir des précisions sur les modalités de participation offertes à une équipe régionale de praticiens du Levant (Jordanie et Palestine) qui n'est pas actuellement constituée en entité juridique. Notre équipe apporte une expérience opérationnelle dans les pays cibles, notamment en matière de conception et d'animation d'ateliers multipartites au niveau régional sur les questions climatiques et leurs dimensions sociales, y compris le climat, la paix et la sécurité. Nous contribuerions à un consortium dirigé par un institut de recherche répondant aux critères requis par l'appel à propositions, pour des activités telles que la collecte de données sur le terrain, la mobilisation des parties prenantes et la coordination d'ateliers. Afin de déterminer la formule la plus appropriée, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir préciser laquelle, le cas échéant, des trois options suivantes serait admissible dans le cadre de l'appel à propositions :

- 1. L'inclusion de l'équipe en tant que membre nommé du consortium avec un rôle défini dans la matrice des responsabilités, malgré l'absence d'entité juridique formelle.*
- 2. L'engagement de l'équipe en tant que sous-traitant par l'institution chef de file, avec une attribution dans les livrables et les résultats du projet (notes d'orientation, rapports d'ateliers, etc.), mais sans adhésion formelle au consortium.*
- 3. L'engagement des contributeurs en tant qu'experts individuels sous l'égide de l'institution chef de file, sans attribution au niveau de l'entité.*

Nous souhaitons tout particulièrement savoir si la voie n° 2 est admissible, car elle permettrait de mentionner l'équipe en tant que partenaire de mise en œuvre dans les résultats du projet, tout en préservant l'éligibilité totale de l'institution chef de file et sa relation contractuelle avec l'AFD. Nous vous remercions par avance de vos conseils et restons à votre disposition pour toute information complémentaire dont vous pourriez avoir besoin. Cordialement,

Dans votre cas, les options n° 2 et n° 3 sont compatibles avec les critères d'éligibilité de l'appel à projets.

Question 20

Madame, Monsieur, je me permets de vous contacter dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt AdaptAction Méditerranée, dont la date limite de dépôt est fixée au 3 juillet 2026. Notre institution envisage de soumettre une manifestation d'intérêt portant sur l'impact du changement climatique sur les plantes médicinales et aromatiques algériennes, leurs propriétés phytochimiques et les implications pour la santé des populations. Avant de finaliser notre dossier, nous souhaiterions obtenir des clarifications sur trois points :

- 1. Éligibilité thématique : un projet centrant son approche sur la phytochimie et la métabolomique des plantes médicinales, avec une dimension santé des populations, répond-il bien aux objectifs de l'axe 1 « Comprendre » ? Nous avons bien noté l'exigence centrale des sciences humaines et sociales : pourriez-vous nous indiquer le niveau minimal attendu de cette composante SHS pour qu'un projet reste éligible ?*
- 2. Composition du consortium au stade de l'AMI : est-il possible de soumettre une manifestation d'intérêt avec un consortium encore partiel, en précisant que des partenaires SHS sont en cours d'identification et seront intégrés lors de la soumission de la proposition complète en phase 2 ?*
- 3. Participation d'entreprises privées : l'AMI mentionne l'éligibilité des « bureaux d'études justifiant d'une activité de recherche et de développement ». Des entreprises privées disposant d'une activité R&D démontrée peuvent-elles intégrer un consortium en qualité de partenaire ? Si oui, y a-t-il des*

conditions ou des limites spécifiques à leur participation (par exemple en termes de part budgétaire ou de rôle) ?

Nous vous remercions par avance pour vos éclairages et restons disponibles pour tout échange complémentaire. Cordialement,

Bonjour, pour répondre à vos questions :

1. Comme indiqué dans l'appel à projet : « Les projets devront s'appuyer sur les données climatiques et d'impacts déjà disponibles. Le présent appel ne financera pas [...] la] génération de nouvelles données d'impacts biophysiques ».
2. Non, il n'est pas possible de soumettre une manifestation d'intérêt avec un consortium de partenaires encore partiel. Toutefois, il n'est pas nécessaire que l'intégralité des individus contribuant au projet soient définis à ce stade.
3. Oui, des entreprises privées disposant d'une activité R&D démontrée peuvent intégrer un consortium en qualité de partenaire. Il n'y a pas de condition ou limite spécifique à leur participation.

Question 21

Bonjour, nous vous contactons au sujet de l'appel à projets de recherche sur l'adaptation dans la région méditerranéenne. Existe-t-il un modèle que nous pouvons utiliser pour soumettre notre proposition ? Y a-t-il un nombre de pages minimum ou maximum que la proposition doit respecter ? Par ailleurs, dans les directives, vous mentionnez le point 8. Références bibliographiques indicatives (8). Ces références doivent-elles être incluses ? Merci !

Bonjour, il n'y a pas de modèle spécifique à utiliser. La proposition à télécharger sur la plateforme doit compter 6 pages pour la phase de manifestation d'intérêt. Les références bibliographiques doivent être incluses lors de la phase de manifestation d'intérêt.

Question 22

Bonjour, Je souhaiterais obtenir une précision concernant l'appel à projets de recherche sur l'adaptation au changement climatique dans la région méditerranéenne. Dans le cadre d'un consortium associant une université d'un pays AdaptAction et une université française partenaire, cette dernière peut-elle recevoir directement une partie du budget du projet (salaires, honoraires, missions, prestations ou autres dépenses éligibles) ? Ou bien le financement est-il exclusivement réservé aux institutions des pays d'intervention du programme ? Je vous remercie par avance pour votre retour. Bien cordialement,

Oui, une université française peut être éligible, voir supra.

Question 23

Cher monsieur, je me permets de vous écrire à nouveau pour une autre question. Dans la note de cadrage de l'appel à projet, vous précisez qu'une des thématiques est dédiée à Santé, protection sociale et climat or lors du dépôt de projet en ligne dans la partie "Description du projet" les choix proposés à la question Projet de recherche portant sur les thèmes sont les suivants (la santé est absente): Eau // Agriculture et sécurité alimentaire // Zones littorales // Zones de conflit. Pouvez-vous m'indiquer si le volet santé fait bien partie de l'appel ? Merci d'avance pour cette précision. Bien à vous,

Bonjour, le thème de la santé est effectivement éligible. Un correctif va être apporté sur la plateforme.

Question 24

Nous avons finalisé la discussion avec les partenaires académiques tunisien et je me demande est ce que ces partenaires doivent passer par l'AFD Tunisie ? A titre d'information nous allons traiter le cas de la valorisation de la problématique du crabe bleu qui s'entend du Maroc au Tunisie et s'aligne avec l'axe zone côtière de l'appel et je me demande sur votre point de vue sur ce sujet et est ce que sa porte d'intérêt pour l'AFD sachant que nos deux partenaires marocains ont déjà évoqué des collaborations avec l'AFD ? Une dernière question puisque le deadline est très proche, est ce qu'il s'agit juste d'un pré-projet ou on doit mettre tous les détails ?

Bonjour, il n'est pas conseillé de contacter l'AFD en Tunisie pour cet appel à projet. Toutes les propositions qui cadrent avec les critères de l'appel à projets (tant en termes géographique que thématiques) sont recevables. A noter que « les projets devront s'appuyer sur les données climatiques et d'impacts déjà disponibles. Le présent appel ne financera pas [...] la] génération de nouvelles données d'impacts biophysiques », le focus étant porté sur les sciences sociales. Il s'agit à ce stade d'un appel à manifestation d'intérêt. Une proposition de 6 pages au maximum devra être soumise.

Question 25

*Pourriez-vous bien vouloir confirmer que les documents ci-dessous sont requis au stade de la manifestation d'intérêt, et **non** au stade de la proposition complète :*

- Annexe I : une lettre d'engagement des membres du consortium visant à soumettre la manifestation d'intérêt et désignant le chef de file.*
- Annexe II : une note succincte (6 pages maximum) présentant l'intérêt scientifique du projet (contexte, objectifs, méthodologie, résultats attendus et mise en œuvre éventuelle des résultats) ainsi que le calendrier indicatif de réalisation.*
- Annexe III : une brève présentation de chaque membre du consortium.*
- Annexe IV : les CV des principaux membres du personnel impliqués (5 pages maximum).*
- Annexe V : le budget indicatif provisoire du projet en euros hors taxes.*

Oui, ces documents sont requis au stade de la manifestation d'intérêt et non au stade de la proposition complète.

Question 26

Je souhaiterais déterminer si une note conceptuelle pourrait s'inscrire dans les objectifs de l'appel à projets AdaptAction. Bien qu'elle porte sur la technologie d'activation de l'eau par nanobulles, mon intérêt ne se limite pas à l'évaluation des performances techniques de cette technologie en soi. Je la considère plutôt comme un point de départ pour explorer les défis plus larges liés à l'adaptation au changement climatique auxquels est confrontée l'agriculture des zones arides méditerranéennes, notamment en ce qui concerne la rareté de l'eau, la salinité, la sécurité alimentaire et la résilience climatique. Une piste de recherche possible consisterait à examiner comment des technologies agricoles innovantes et intelligentes face au climat peuvent contribuer à la planification de l'adaptation dans une perspective du nexus eau-énergie-alimentation-écosystèmes (WEFE). Dans ce contexte, l'irrigation par nanobulles constituerait une étude de cas parmi un ensemble plus large d'options d'adaptation, permettant à la recherche d'aborder des questions liées à : (i) l'adoption et la mise à l'échelle des innovations en matière d'adaptation au changement climatique ; (ii) les conditions institutionnelles et de gouvernance favorisant la mise en œuvre ; (iii) l'implication des parties prenantes et la conception conjointe de voies d'adaptation ; (iv) la traduction des données scientifiques en outils

opérationnels d'aide à la décision ; (v) l'intégration des connaissances en matière d'adaptation dans les politiques agricoles et de l'eau.

Une telle approche pourrait associer l'évaluation technique à la participation des parties prenantes, à l'analyse des politiques et à la gouvernance de l'adaptation, ce qui, si je comprends bien, constitue les objectifs centraux du présent appel. En tant que chercheur, mes travaux portent sur l'agriculture intelligente face au climat, la productivité de l'eau, la santé des sols, la gestion de la salinité, la culture hydroponique et les approches innovantes en matière d'irrigation visant à renforcer la résilience face au changement climatique. Je pense que ces thèmes pourraient contribuer de manière significative aux objectifs d'AdaptAction, notamment en collaboration avec des partenaires d'autres pays méditerranéens et dotés d'une expertise en sciences sociales et en gouvernance de l'adaptation. Je vous serais reconnaissant de bien vouloir me faire part de vos réflexions quant à la pertinence de cette orientation par rapport aux objectifs de l'appel, et de m'indiquer si un tel cadre mériterait d'être approfondi. Je vous remercie encore pour votre temps et votre attention.

Comme indiqué dans l'appel à projet : « Les projets devront s'appuyer sur les données climatiques et d'impacts déjà disponibles. Le présent appel ne financera pas [...] la] génération de nouvelles données d'impacts biophysiques ». Dans ce cadre, il ne sera pas possible d'évaluer l'impact de l'irrigation par nanobulles. Nous ne pouvons pas fournir plus de détails sur des études de cas spécifiques. Les critères d'éligibilité et de sélection sont énumérés dans l'appel à projet.

Question 27

Je souhaite répondre à votre appel à propositions en cours. J'ai lu attentivement le cahier des charges de l'appel, mais je n'ai trouvé aucun modèle ni aucune plateforme pour remplir le formulaire ! Cependant, j'ai remarqué à la fin des informations générales qu'il fallait joindre un document. Pourriez-vous m'apporter des précisions sur les points suivants : 1 - Quelles sont les exigences pour cette étape ? 2 - Existe-t-il un modèle ou une plateforme en ligne à utiliser pour le remplir ? 3 - L'ensemble du consortium, originaire du Maroc, est-il éligible ou non ? 4 - Quelles sont les exigences concernant le dernier document que je dois joindre ? Cordialement.

Bonjour, il n'y a pas de modèle spécifique à utiliser. La proposition à télécharger sur la plateforme doit compter 6 pages pour la phase de manifestation d'intérêt et répondre aux critères de sélection énumérés dans l'appel à projets (section 4.A). Un consortium entièrement marocain est éligible s'il répond aux deux critères d'éligibilité.

Question 28

Bonjour, nous souhaitons répondre à l'appel AdaptAction et nous avons deux questions concernant le budget du projet et son versement. Il est indiqué en p7 du texte de l'appel qu'il faut présenter un budget prévisionnel indicatif en euros HT. Et il est indiqué en p12 que le montant maximal par projet est de 160 000€ TTC. --> Est-ce qu'il faut donc présenter un budget prévisionnel, pour un projet coordonné par un organisme français, maximum de 133,333€ HT? --> De plus, si on a plusieurs partenaires, est-ce que l'AFD versera directement à chaque partenaire leurs parts de budgets respectifs ? Nous vous remercions par avance pour vos retours.

Le budget est éligible à une exonération de la TVA française. Le budget prévisionnel doit être de 160 000€ TTC au maximum. Si la somme des projets finalement retenus est supérieur à 310 000 €, l'AFD se réserve le droit de revenir vers les candidats présélectionnés pour ajuster les budgets. L'AFD versera la somme uniquement au chef de file.

Question 29

Nous examinons actuellement l'appel à projets de recherche sur l'adaptation au changement climatique dans la région méditerranéenne et nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous apporter des précisions concernant la soumission des manifestations d'intérêt (AMI). Pourriez-vous nous confirmer s'il existe une limite au nombre d'AMI pouvant être soumises dans le cadre de cet appel ? Plus précisément, nous aimerions savoir : (i) si un même chercheur principal peut soumettre plusieurs manifestations d'intérêt ; (ii) si une même institution peut diriger ou participer à plusieurs manifestations d'intérêt ; et (iii) si plusieurs manifestations d'intérêt portant sur des thèmes de recherche différents sont autorisées dans le cadre d'un même appel. Nous vous remercions par avance de votre aide. Nous attendons avec impatience vos conseils. Cordialement,

Un même chercheur principal peut soumettre plusieurs AMI ; une même institution peut diriger ou participer à plusieurs AMI ; plusieurs AMI portant sur des thèmes de recherche différents sont autorisées dans le cadre d'un même appel. Toutefois, une seule AMI par institution peut être présélectionnée pour la phase de proposition complète. De plus, nous soulignons l'importance de soumettre des propositions de grande qualité.

Question 30

Je vous écris au nom d'une institution des Nations unies. L'appel à projets de recherche sur l'adaptation au changement climatique dans la région méditerranéenne, lancé dans le cadre du programme AdaptAction de l'AFD, présente un intérêt particulier pour notre institution, compte tenu de sa forte adéquation avec nos travaux sur le changement climatique, la santé et les liens entre climat et mobilité. En examinant la documentation relative à cet appel, nous avons remarqué que les ONG locales et internationales, les groupes de réflexion, les cabinets de conseil menant des activités de recherche et développement, ainsi que les consultants indépendants, sont mentionnés comme membres éligibles d'un consortium. Cependant, il n'apparaît pas clairement si les agences des Nations Unies seraient également éligibles pour participer en tant que partenaires de consortium ou membres d'une équipe dans le cadre d'une proposition menée par un organisme de recherche éligible. Pourriez-vous avoir l'amabilité de préciser si une institution des Nations Unies serait éligible pour participer à ce titre dans le cadre de l'appel à projets actuel ? Je vous remercie d'avance pour vos précisions. Dans l'attente de votre réponse.

Oui, une institution des Nations Unies est éligible en tant que partenaire de consortium, mais pas en tant que chef de file. Nous renvoyons à la question 13.

Question 31

Nous préparons une manifestation d'intérêt en réponse à l'appel AdaptAction (adaptation au changement climatique en région MENA). Nous souhaiterions savoir si le versement des fonds par l'AFD se fait nécessairement auprès de la seule organisation cheffe de file, ou si l'AFD peut verser directement à chaque membre du consortium sa quote-part, selon un budget prédéfini dans la proposition. Merci beaucoup,

Oui, le versement se fait nécessairement auprès de la seule organisation cheffe de file.

Question 32

Chère équipe de l'AFD, j'espère que vous vous portez bien. Je vous écris au sujet de l'appel à projets de recherche sur l'adaptation dans la région méditerranéenne. Nous sommes très intéressés par la soumission d'une candidature à cet appel et estimons que les objectifs du programme correspondent

étroitement à notre expertise et à nos travaux en cours dans les domaines de l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes et de la recherche sur le développement. Comme nous sommes actuellement en train de finaliser les modalités du consortium et de préparer une proposition compétitive, nous aimerions savoir s'il serait possible de prolonger de deux semaines la date limite de dépôt de notre candidature. Une telle prolongation nous permettrait de renforcer davantage le partenariat proposé et de garantir une candidature de la plus haute qualité. Nous comprenons parfaitement les contraintes liées au calendrier de l'appel à projets et sommes conscients qu'une prolongation n'est peut-être pas envisageable. Néanmoins, nous tenions à vous contacter pour savoir s'il serait possible de faire preuve d'une certaine souplesse. Nous vous remercions vivement de l'attention que vous porterez à notre demande. Cordialement,

Oui, une prolongation du délai jusqu'au lundi 6 juillet à midi (heure de Paris) est acceptée.

Question 33

Je me demande un diplôme en agroécologie dans une université de la région pourrait servir de support à un projet déposé dans le cadre d'AdaptAction. Le financement pourrait notamment permettre de soutenir des activités de terrain ainsi qu'un certain nombre de mémoires et d'études sélectionnés dans le cadre du diplôme. À cela s'ajouteraient des recherches comparatives en Jordanie et au Liban autour de la problématique suivante : « Le projet vise à analyser les trajectoires d'adaptation des systèmes agroalimentaires dans des contextes méditerranéens où les effets du changement climatique se combinent à des conflits, à des déplacements de population et à des rapports inégaux d'accès aux ressources, notamment à la terre et à l'eau. La recherche s'intéressera aux conditions dans lesquelles les réponses présentées comme des stratégies d'adaptation contribuent effectivement à renforcer la résilience des territoires et des populations, ou au contraire produisent de nouvelles formes de dépendance, de fragmentation ou de vulnérabilité. »

Un projet peut être soumis, à condition de bien répondre aux exigences de l'appel à projet, notamment la mobilisation d'une équipe de chercheurs (au moins comme encadrants) au sein d'une ou plusieurs université ou institution de recherche, de livrables précis, et le respect des délais (fin du projet au plus tard à fin avril 2028).

Question 34

Je vous écris car nous sommes plusieurs académiques à travailler sur une candidature. Toutefois, le calendrier de soumission (entre 29/05 et 03/07) vient à la période la plus difficile à l'université : en d'autres termes, la fin de l'année académique et tous les engagements que cela implique (examens, corrections, défense de mémoires etc.) qui doivent être bouclés pour... la fin du mois. Serait-il possible de considérer une extension du calendrier en juillet ? D'avance, je vous remercie pour votre considération.

Oui, la prolongation du délai jusqu'au lundi 6 juillet à midi (heure de Paris) est acceptée. Une version mise à jour de l'appel à candidatures sera mise en ligne sur la page web.

Question 35

Une institution des Nations Unies peut-elle diriger un consortium ? Merci d'avance !


Une institution des Nations Unies ne peut pas diriger un consortium à moins de répondre aux critères d'éligibilité (université ou centre de recherche).

Question 36

D'après les instructions, nous comprenons que toutes les pièces jointes requises peuvent être regroupées dans un seul fichier PDF et compressées si nécessaire afin de respecter la limite de taille autorisée pour le téléchargement. Cependant, nous aimerions obtenir des précisions concernant la pièce IV (CV des principaux collaborateurs impliqués – 5 pages maximum). Pourriez-vous nous confirmer si la limite de 5 pages s'applique : (i) globalement à l'ensemble des CV inclus dans la candidature ; ou (ii) individuellement à chaque CV soumis pour les principaux membres de l'équipe ? Nous posons cette question car notre proposition implique plusieurs partenaires du consortium, dont chacun est censé soumettre un CV. Par conséquent, le document regroupant tous les CV dépasserait probablement cinq pages. Si la limite est globale, nous adapterons notre soumission en conséquence.

La limite de cinq pages s'applique par CV (et non à l'ensemble des CV). Si la taille du fichier dépasse 10 Mo, il est recommandé de compresser le fichier PDF afin d'en réduire la taille.

Send my application *



Formats acceptés: PDF,ZIP
Taille maximum du fichier: 10 mo

Question 37

Nous sommes une université britannique souhaitant former un consortium avec un établissement d'enseignement supérieur situé dans l'un des huit pays d'intervention du programme. Pourriez-vous nous confirmer si le financement couvre 100 % des coûts éligibles et s'il est possible de demander le remboursement des frais généraux ?

Oui, le financement couvre 100 % des coûts éligibles et il est possible de demander le remboursement des frais généraux. Une version mise à jour de l'appel à projets sera mise en ligne sur la page web.

Question 38

Chère équipe du centre de recherche de l'AFD, j'espère que vous vous portez bien. Je vous écris au nom de notre équipe au sujet de l'appel à projets de recherche-action sur le thème de l'adaptation au changement climatique en Afrique du Nord et au Moyen-Orient. Nous sommes actuellement en train de préparer une manifestation d'intérêt et de finaliser les modalités du consortium. Nous nous employons notamment à obtenir les lettres d'engagement requises de la part des membres du consortium et à désigner officiellement le chef de file. Compte tenu de ces exigences administratives, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir envisager de prolonger d'une semaine la date limite de soumission. Ce délai supplémentaire nous permettrait de soumettre une candidature complète et parfaitement conforme. Nous restons très intéressés par la participation à cette importante initiative et vous serions très reconnaissants de bien vouloir prendre en considération notre demande. Merci de votre temps et de votre attention. Nous attendons avec impatience votre réponse. Cordialement,

Une prolongation de la date limite jusqu'au lundi 6 juillet à midi (heure de Paris) est acceptée (3 jours). En raison de contraintes de temps, nous ne sommes malheureusement pas en mesure d'accepter une prolongation plus longue de la date limite.

Question 39

J'espère que vous vous portez bien. Je souhaitais vous contacter au sujet de l'appel à projets de recherche liés à l'adaptation au changement climatique en Afrique du Nord et au Moyen-Orient. Je suis membre du personnel d'une institution des Nations unies où je travaille principalement sur les questions liées à l'eau et au climat, en mettant l'accent sur le climat, la paix et la sécurité dans des pays tels que le Liban et la Syrie. Je mène actuellement des travaux de recherche qui, selon moi, seraient tout à fait pertinents pour cet appel, mais je ne suis pas certaine que les entités des Nations unies soient considérées comme éligibles. Nous collaborons également fréquemment avec des partenaires universitaires. Une institution des Nations unies s'associant à un partenaire universitaire serait-elle considérée comme éligible ? Merci de vos conseils à ce sujet.

Oui, une institution des Nations unies est éligible en tant que partenaire du consortium, mais pas en tant que chef de file. Nous renvoyons à la question 13.

Question 40

L'appel précise que les honoraires et les salaires du personnel permanent et non permanent (à l'exclusion des salaires des fonctionnaires) sont éligibles. Pourriez-vous confirmer s'il existe une recommandation ou un pourcentage maximal du budget total du projet pouvant être alloué aux frais de personnel ? Si un projet nécessite une part plus importante du budget pour les salaires en raison de la nature des activités proposées, cela serait-il acceptable à condition d'être dûment justifié ? Si tel est le cas, pourriez-vous indiquer le type de justification attendu ?

1. Coûts indirects

Pourriez-vous préciser si les coûts indirects (frais généraux institutionnels) sont éligibles dans le cadre de cet appel à projets ? Si oui, existe-t-il un pourcentage maximal pouvant être imputé au titre des coûts indirects ? Par ailleurs, les coûts indirects doivent-ils être inclus dans les frais de gestion (limités à 10 % du budget total), ou peuvent-ils faire l'objet d'une budgétisation distincte ?

2. Sous-traitance

Pourriez-vous confirmer si la sous-traitance d'activités ou de services spécifiques est autorisée dans le cadre de cet appel à projets ? Si la sous-traitance est éligible, existe-t-il un pourcentage maximal ou un plafond du budget total du projet pouvant être alloué aux activités sous-traitées ? Par ailleurs, existe-t-il des conditions ou des exigences spécifiques régissant le recours à des sous-traitants que les candidats devraient prendre en considération ?

Nous vous remercions sincèrement pour votre temps et votre aide. Vos précisions nous aideront grandement à préparer une proposition pleinement conforme aux exigences financières et administratives de l'appel à projets. Nous vous remercions d'avance pour votre soutien. Nous attendons votre réponse avec impatience.

En ce qui concerne vos questions : 1. il n'y a pas de recommandation ni de pourcentage maximal du budget total du projet pouvant être alloué aux frais de personnel ; 2. les coûts indirects (c'est-à-dire les frais généraux) sont éligibles dans le cadre de cet appel ; 3. la sous-traitance d'activités ou de services spécifiques est autorisée dans le cadre de cet appel. Une version mise à jour de l'appel sera mise en ligne sur la page web.

Question 41

Le texte de l'appel indique une priorité donnée aux projets couvrant au moins deux pays. Avant de finaliser le montage de notre consortium, nous souhaitons clarifier un point : Une proposition portant sur un seul pays (en l'occurrence le Maroc) est-elle recevable, ou la dimension multi-pays constitue-t-elle un critère d'éligibilité strict?

Une proposition portant sur un seul pays est effectivement recevable.

Question 42

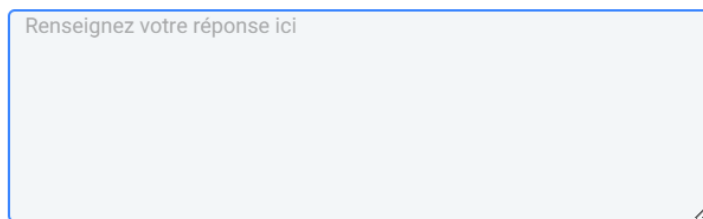
Madame, Monsieur, Je suis actuellement en train de remplir le formulaire de manifestation d'intérêt dans le cadre de l'appel à projets de recherche sur l'adaptation au changement climatique dans la région méditerranéenne. Je rencontre toutefois des difficultés avec le champ intitulé « Veuillez fournir une brève description de votre projet (300 mots maximum) ». Le système semble empêcher la saisie d'une description nettement inférieure à 300 mots, ce qui laisse supposer que le compteur de mots ne fonctionne peut-être pas correctement. De ce fait, je n'ai pas pu soumettre la description complète du projet dans la limite indiquée. Pour pouvoir valider ma soumission, j'ai dû raccourcir considérablement le texte. Pourriez-vous veuillez confirmer s'il s'agit d'un problème technique lié au formulaire ou m'indiquer comment remplir ce champ ? Je vous remercie par avance de votre aide. Cordialement,

Pourriez-vous vérifier à nouveau ? Le système ne devrait pas vous empêcher de saisir une description de moins de 300 mots.

Please provide a brief description of your project (max 300 words) *

Ajouter un sous-titre ou une description ici ...

Renseignez votre réponse ici



Caractères maximum: 0/300

Question 43

Bonjour, que faut-il pour cette dernière étape ? Existe-t-il un modèle ?

Il n'y a pas de modèle spécifique.

Question 44

J'aimerais avoir des précisions sur le format d'origine du formulaire de candidature.

Les formats PDF ou Word sont acceptés pour le formulaire de candidature.

Question 45

Bonjour, pourriez-vous supprimer ma candidature, car je dois renvoyer le fichier ? Merci

Bien sûr ; notez qu'un candidat peut soumettre plusieurs candidatures.

Question 46

Pouvez-vous svp m'indiquer si en effet il s'agit de 5 pages en tout ou de 5 pages par CV?

Il s'agit de 5 pages par C.V.

Question 47

Madame, Monsieur, J'espère que vous vous portez bien. Nous étudions actuellement la possibilité de soumettre une proposition dans le cadre de l'« Appel à projets de recherche-action sur le thème de l'adaptation au changement climatique en Afrique du Nord et au Moyen-Orient » et nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous apporter des précisions sur certains points afin de nous assurer que notre candidature respecte pleinement les exigences de l'appel.

1. Lettre d'engagement

- Existe-t-il un modèle ou un format spécifique que les candidats sont tenus d'utiliser pour la lettre d'engagement ?
- Si tel est le cas, pourriez-vous nous le communiquer ou nous indiquer où il est possible de le télécharger ?

2. Éligibilité des fonctionnaires et frais de personnel

- Dans le cas où les membres de l'équipe de recherche proposée sont des fonctionnaires employés par l'institution candidate, leurs salaires et/ou honoraires professionnels sont-ils éligibles à un financement sur le budget du projet ?
- Existe-t-il des restrictions spécifiques ou des conditions d'éligibilité applicables aux fonctionnaires participant au projet ?

3. Structure budgétaire et règles de répartition

- Existe-t-il des règles prédéfinies, des plafonds ou des pourcentages recommandés concernant la répartition du budget entre les différentes catégories de dépenses (par exemple, personnel, déplacements, ateliers, équipement, collecte de données, frais généraux, communication et diffusion) ?
- Les coûts indirects ou les frais généraux institutionnels sont-ils éligibles, et si oui, existe-t-il un taux maximal autorisé ?

4. Manifestation d'intérêt et brève présentation

- Existe-t-il un modèle téléchargeable ou utilisable hors ligne pour le formulaire de manifestation d'intérêt, ou doit-il être rempli exclusivement via la plateforme en ligne ?
- En ce qui concerne la brève présentation du projet requise, existe-t-il un format prescrit (par exemple, une présentation PowerPoint), ou les candidats peuvent-ils soumettre les informations dans un autre format tel que PDF ou Word ?

5. Taxes et montant du financement

- Le budget proposé doit-il être établi taxes comprises ou taxes en sus ?
- Le montant maximal du financement indiqué dans l'appel à projets inclut-il les taxes applicables, ou celles-ci peuvent-elles être budgétisées séparément le cas échéant ?

Pour répondre à vos questions :

1. Il n'y a pas de modèle ni de format spécifique ;

2. L'établissement candidat peut facturer des coûts unitaires pour la mobilisation de son personnel en mission, correspondant à la mobilisation d'expertise, quel que soit le contrat entre l'établissement et son personnel. Ces coûts ne sont pas considérés comme des salaires par l'AFD ; si le fonctionnaire est employé par l'établissement qui soumet le projet (par exemple, un établissement public de recherche), il n'y a aucune restriction. Si un fonctionnaire travaille pour une autre institution que celle qui présente le projet (par exemple, un ministère et l'institution présentant le projet est un établissement public), la proposition doit alors préciser quel sera le statut du fonctionnaire dans le cadre du projet (par exemple, consultant ou dans le cadre de ses fonctions au sein de son institution d'origine). S'il intervient en tant que consultant, selon la législation applicable, il est généralement tenu d'obtenir l'autorisation de son employeur pour exercer cette activité. S'il participe dans le cadre de ses fonctions quotidiennes et que son salaire est versé par le ministère, celui-ci ne sera pas pris en charge par le projet.

3. Non, à l'exception des frais généraux / de gestion qui ne doivent pas dépasser 10 % du budget total ;

4. Elle doit être remplie exclusivement via la plateforme en ligne ; la description succincte de la prestation peut être fournie dans n'importe quel format standard (PPT, PDF, Word, etc.) ;

5. Ce projet s'entend hors taxes. Si des taxes sont obligatoires dans le pays du candidat, elles devront figurer séparément tout en étant incluses dans le montant total, et une justification de ces taxes sera exigée.

Question 48

Chère équipe AdaptAction, Nous vous remercions de nous offrir la possibilité de postuler à l'appel à projets de recherche-action sur l'adaptation au changement climatique en Afrique du Nord et au Moyen-Orient dans le cadre du programme AdaptAction. Nous préparons actuellement notre manifestation d'intérêt et souhaiterions obtenir des précisions sur un point lié à l'exigence d'ancrage géographique. La section 4.2 de l'appel précise que les projets doivent être « ancrés dans au moins un pays d'intervention » et énumère le Maroc, l'Algérie, la Tunisie, l'Égypte, le Liban, la Palestine, la Jordanie et la Syrie comme les huit pays cibles. Notre question est la suivante : les activités de formation et d'échange de connaissances menées aux Émirats arabes unis — mais conçues pour bénéficier exclusivement aux parties prenantes du Maroc et de la Tunisie et ciblant uniquement ces dernières — répondraient-elles à l'exigence d'ancrage prévue par cet appel ? Ou toutes les activités du projet doivent-elles être physiquement menées au sein des huit pays cibles ? Nous vous remercions par avance pour vos conseils. Nous attendons votre réponse avec impatience. Cordialement,

Oui, cela est acceptable, à condition que les activités menées aux Émirats arabes unis ne représentent qu'une part limitée des activités du projet et que des activités sur le terrain soient également menées dans les deux pays cibles.

Question 49

Nous vous contactons au sujet de l'appel à propositions afin de savoir s'il existe un formulaire spécifique à remplir ou s'il suffit de répondre aux cinq points clés demandés et indiqués dans la proposition de projet. Nous souhaitons vous informer que nous avons l'intention de soumettre un projet conjoint impliquant l'Algérie (en tant que chef de file), la Tunisie et des établissements universitaires situés en dehors de ces deux pays. Pourriez-vous nous indiquer comment répartir le budget entre ces établissements, ou nous préciser si l'appel à propositions spécifie déjà cette répartition ?

Il n'existe pas de directives spécifiques concernant la répartition du budget entre établissements.

Question 50

J'aurais une question concernant la pièce 1 : la lettre d'engagement doit-elle être signée par les chercheurs participant au projet, ou par les représentants des institutions membres du consortium (président d'université, direction, etc.) ? Bien cordialement,

La lettre d'engagement doit être signée par les représentants des institutions membres du consortium.

Question 51

Nous souhaiterions simplement vérifier une dernière fois si notre institution, qui est une institution internationale disposant d'une présence physique en Égypte, est bien éligible pour diriger le consortium. Elle interprète les documents de l'appel à propositions comme suggérant qu'elle serait considérée comme un partenaire international plutôt que national, et nous trouvons la formulation des critères d'éligibilité un peu ambiguë. Pourriez-vous nous confirmer une nouvelle fois que cela est acceptable ?

Nous confirmons que votre institution répond aux critères d'éligibilité, à savoir : (i) une université ou un centre de recherche national issu d'au moins l'un des huit pays AdaptAction de la région (compte tenu de votre présence en Égypte) ; (ii) une université, un centre de recherche ou un chercheur disposant de références internationales avérées (publications de premier plan, appartenance à l'un des groupes de travail du GIEC, etc.) – vous devrez fournir au minimum votre liste de publications à titre de preuve.

Question 52

J'ai une question supplémentaire concernant la manifestation d'intérêt. Les directives de candidature précisent une limite de six pages. Pourriez-vous préciser si cette limite de pages inclut les références et le calendrier proposé, ou si ceux-ci peuvent être fournis en plus des six pages ? Je vous remercie par avance pour vos précisions. Cordialement,

Les références et le CV peuvent être fournis en plus des 6 pages.